

Association Cap sur les Métier d'Arts
Adresse : 08 Lieu-dit La Brosse
35 520 LA CHAPELLE DES FOUGERETZ

Procès-verbal du conseil d'administration

du 31 août 2023

Après convocation des membres du conseil d'administration, celui-ci s'est réuni au siège social de l'Association Cap sur les métiers d'art (ci-après « l'Association ») : 25 rue d'Ouessant 35530 Servon sur Vilaine.

Il est établi une feuille de présence signée par les membres présents en entrant en séance, ce tant en leur nom personnel qu'en tant que mandataire.

Etaient présents sept membres du conseil d'administration sur un total de sept membres.

L'Assemblée est présidée par Loïc GALLAIS, Président de l'Association. Le secrétariat de l'Assemblée est assuré par Nathalie BUTAULT, Secrétaire de l'Association.

Le Président rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social de l'Association ;

IL EST PASSE A L'EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR :

I. Transfert du siège social de l'Association

Le Président rappelle les raisons qui ont amené l'Association à choisir un nouveau siège social :

Transfert du siège social au lieu où se situera l'activité principale de l'association.

L'Assemblée, après en avoir délibéré, décide de transférer le siège social de l'Association à l'adresse suivante :

8 Lieu-dit La Brosse 35530 Servon sur Vilaine

Le Président soumet alors le transfert du siège social de l'Association au vote du conseil d'administration.

Le transfert du siège social de l'Association est adopté à l'unanimité.

Les statuts de l'Association seront modifiés en conséquence.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le Président et le Secrétaire.

Le 31 août 2023, à Servon sur Vilaine



Gwenaëlle OSMONT
Le Fouisseul
35250 SAINT GERMAIN SUR ILLE
France